

Intervention du Président de la République

La priorité pour les artisans : rétablir la confiance des français

L'UPA tient à rappeler que si les conséquences de la crise financière sur l'économie sont réelles, le tissu des entreprises artisanales et des petites entreprises françaises résiste et reste l'un des derniers secteurs encore créateur d'emploi.

Les 920 000 chefs d'entreprise artisanale qui emploient aujourd'hui 2,6 millions de salariés estiment que la priorité est de retrouver la confiance. Aussi grave soit-elle, la crise actuelle peut être contenue si l'on s'appuie sur l'ensemble des forces économiques et notamment sur les entreprises de l'économie de proximité.

Ainsi, l'UPA accueille plutôt favorablement l'annonce du Chef de l'Etat visant à supprimer la taxe professionnelle.

Toutefois, les représentants des petites entreprises resteront très vigilants sur les modalités de mise en œuvre de cette mesure. En effet, le dernier aménagement de cette taxe n'a profité qu'aux grandes entreprises.

L'UPA confirme que la France a encore besoin de se moderniser et de créer les conditions du développement de son économie réelle.

Mais un certain nombre de réformes engagées ont plus tendance à déplacer les problèmes qu'à les résoudre (ouverture dominicale, urbanisme commercial, auto-entrepreneur,...).

Pour être efficaces, ces réformes doivent être conduites dans un véritable dialogue.

C'est pourquoi, le Président Pierre Martin se félicite de la réunion de concertation fixée par le Président de la République le 18 février prochain et dans cette perspective, il propose aux Présidents du Medef et de la CGPME de se rencontrer auparavant.

Contact presse UPA : Jean-Côme Delerue - 01.47.63.31.31 - 06.77.64.40.78

Contact presse :

Jean-Côme Delerue - Tél : 01.47.63.31.31 - 06.77.64.40.78 - Mel : upa@upa.fr